

LOCAL DE 231.15M² À LOUER SECTEUR HORTICULTURE ET DECORATION

EVENEMENTS ESTIVAUX 2024 BATIMENT COA

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Local de 231.15 m² plain pied de type :

- Serre vitrée avec une hauteur sous plafond de 3 mètres
- Pas de quai
- Local non équipé d'un système froid (précision : ne pourra pas l'être)
- L'approvisionnement pourra se faire par transpalettes.

Localisation et secteur : Avenue des Pépinières, situé proche de l'accueil secteur Horticulture et Décoration, Chevilly-Larue et à proximité immédiate du péage E1



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : COA
- **ESI** : 01/COA/00/J/025
- **Surfaces** : Emplacement d'une surface 231.15m²
- **Disponibilité du bien** : Juin 2024 sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Tous types d'activités / Dans le respect des normes de sécurité
 - Emplacement livré en l'état, pas de travaux pour cette durée d'occupation
 - Non divisible.
 - Fluides et demandes d'abonnements à la charge du preneur.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Types de contrat : Contrat d'occupation précaire d'un 1 mois minimum et jusqu'à 3 mois, du 1^{er} juin 2024 au 31 août 2024.

	REDEVANCES et CHARGES (TARIFS €HT/m²/mois)	DEPOT DE GARANTIE
Local	35€	9 708€

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023
 - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
 - Cotisation au centre médico-social : 69 € HT/salarié/an
 - Redevance digitale : 70€ HT/mois/occupant
 - RSE : 1.85 HT/M²/an



DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 01/06/2024 à 16H00

➤ **Pièces administratives :**

- **La carte d'identité du dirigeant de la société candidate**
- **Lettre de candidature pour l'emplacement**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**

➤ **Pièces liées au projet :**

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)**
- **Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet**

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le **01/06/2024 à 16 heures**, par voie électronique à l'adresse suivante :
emplacement.commercial@semmaris.fr



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

CELINE GUINET

Direction commerciale

celine.guinet@semmaris.fr

+33 1 41 80 88 93- +33 6 48 43 25 08

DEPOT DE CANDIDATURE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr